



*Mairie de Montrottier*  
**69770 MONTROTTIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

En exercice : 10  
Présents : 9  
Votants : 10

L'an **DEUX MILLE VINGT-TROIS**

Le **QUATRE AVRIL**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montrottier dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Président.

Date de la convocation du CCAS : **21 mars 2023**

**Etaient présents** : Michel GOUGET, Bernard BOUCHET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Karine LEGRAIN (arrivée en cours de séance), Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND.

**Membre absent excusé ayant donné pouvoir** : Abderrahman YAACOULI donne pouvoir à Evelyne PANISSET.

**Secrétaire de séance** : Lydie LAURENT.

**CCAS – 2023-06**

**Vote du Budget Primitif 2023**

Sur présentation de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, prend connaissance des propositions relatives au Budget Primitif 2023.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés soit 10 voix pour :

- **ADOpte** le Budget Primitif de l'exercice 2023 du Centre Communal d'Action Sociale arrêté comme suit :

Fonctionnement	:	12 845.31 €
Investissement	:	4 913.71 €

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme au registre**

**Le Président,**

**Michel GOUGET**



Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20230404-DECCAS-2023-06-BF  
Date de télétransmission : 07/04/2023  
Date de réception préfecture : 07/04/2023

**La secrétaire de séance,**

**Lydie LAURENT**



Le Président, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20230404-DECCAS-2023-06-BF  
Date de télétransmission : 07/04/2023  
Date de réception préfecture : 07/04/2023